

ministre du Travail. Le Syndicat des travailleurs unis de l'automobile et la compagnie *Ford Motors* ont protesté vigoureusement contre les prestations d'aide de transition car ils se trouvent tous les deux directement visés. Le ministre du Travail peut-il dire s'il est prêt à retirer ce programme et à le remplacer par un meilleur qui sera plus acceptable aux deux intéressés?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** Non, monsieur l'Orateur, on ne se propose pas de supprimer le régime. C'est un bon régime. Il assure le versement de très fortes prestations. Il se compare avantageusement au régime proposé aux États-Unis. Dans ces circonstances, j'estime qu'il est tout à fait normal de s'attendre à ce que la Compagnie Ford du Canada cotise à un fonds destiné à aider ces travailleurs à s'adapter. Comme on a mis beaucoup de soins à mettre ce régime au point, comme celui-ci assure aux travailleurs de fortes prestations, comme il ne touche pas à leur fonds de prestations supplémentaires de chômage et aux prestations futures et enfin comme il oblige les sociétés à cotiser, ce régime devrait être généralement acceptable, je crois, une fois qu'on l'aura bien compris.

**L'hon. M. Starr:** Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comment le ministre peut-il soutenir que ce régime est bon, alors que les deux parties intéressées le critiquent?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je comprends l'attitude de la compagnie Ford. Cette attitude peut très bien s'expliquer mais vu l'opinion publique, il importe, à notre avis, que les compagnies puissent assumer une certaine partie de ce fardeau financier.

**L'hon. M. Starr:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comment le ministre peut-il justifier ce projet, lorsque les employés auxquels il semble porter un si vif intérêt protestent également à ce sujet?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, il serait inusité que les dirigeants d'un syndicat acceptent entièrement un projet sans exiger des avantages plus intéressants, et la réaction en l'occurrence avait été prévue et elle est parfaitement comprise.

**M. A. D. Hales (Wellington-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie. A la suite de la signature de l'accord concernant l'industrie de l'automobile entre le Canada et les États-Unis, d'un don pur et simple de 50 millions aux fabricants de voitures, et des prestations supplémentaires fournies aux travailleurs déplacés de Ford, le ministre peut-

[L'hon. M. Starr.]

il dire à la Chambre et à tous les Canadiens quand nous pourrions acheter des voitures de fabrication canadienne à des prix plus modiques ou correspondant aux prix des voitures fabriquées aux États-Unis?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Monsieur l'Orateur, je crois que la situation a été tirée au clair. Tant que durera l'entente, c'est-à-dire au cours des trois prochaines années, nous pouvons compter, comme le président de la société *Ford* l'a annoncé l'autre jour, que l'écart de prix entre les voitures canadiennes et américaines se rétrécira sensiblement.

**M. Reid Scott (Danforth):** J'ai une question supplémentaire à poser au ministre du Travail. Peut-il assurer à la Chambre que la société *Ford* du Canada sera tenue de payer ces cotisations ou est-il vrai, comme on l'a prétendu, qu'elle pourra se retirer de ce régime en particulier?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, ce régime n'a rien d'obligatoire en ce qui concerne les cotisations des sociétés de fabrication d'automobiles dotées de régimes de prestations supplémentaires de chômage. Nous prévoyons sûrement qu'en l'occurrence, les sociétés vont consentir à verser des cotisations dans la caisse.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Est-il vrai que les sociétés, qui obtiendront 50 millions de dollars par année des contribuables canadiens, ne seront pas tenues de contribuer au régime et qu'elles pourront verser des cotisations à titre volontaire et gratuit?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, tant que les cotisations sont faites en espèces, la description en importe peu.

**M. M. W. Martin (Timmins):** J'aurais une question complémentaire à poser au ministre de l'Industrie, monsieur l'Orateur. Devons-nous comprendre que les sociétés toucheront 150 millions de dollars, ou 1 million par semaine, avant que nous puissions compter sur une réduction des prix des automobiles?

**L'hon. M. Drury:** Non, monsieur l'Orateur.

## LA FONCTION PUBLIQUE

SITUATION DE M. GUY LORD AU HAUT COMMISSARIAT À LONDRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secré-